



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**La Ministre déléguée**

**Allocution pour la journée nationale d'hommage aux harkis  
et autres membres des formations supplétives**

**Cour d'honneur des Invalides (25 septembre 2020)**

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées,  
chargée de la mémoire et des anciens combattants

*- Seul le prononcé fait foi -*

Mesdames, Messieurs les députés

Mesdames, Messieurs les sénateurs,

Madame l'adjointe à la maire de Paris, en charge de la mémoire et du monde combattant,

Monsieur le directeur des ressources humaines du ministère de la Défense, amiral,

Madame la directrice générale de l'ONAC VG,

Monsieur le directeur de l'établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense,

Monsieur le gouverneur des Invalides, mon général,

Monsieur le général adjoint engagement, représentant le gouverneur militaire de Paris, mon général,

Officiers généraux, officiers, sous-officiers, militaires du rang et personnel civil des Armées,

Mesdames, messieurs les présidents et représentants d'associations du monde combattant,

Mesdames, messieurs les porte-drapeaux,

Anciens Harkis, anciens membres des formations supplétives,

Epouses, conjointes, familles, enfants d'anciens harkis,

Mesdames et Messieurs,

Un Groupe d'auto-défense protégeant un village de l'Atlas, des Maghzens garantissant la sécurité d'un marché, des Moghaznis assurant des soins dans un dispensaire, la patrouille d'une harka dans le Djebel, une opération de combat en Kabylie, une mission de reconnaissance dans les Aurès.

Les photographies que vous venez de découvrir rappellent brièvement les missions des forces que nous regroupons sous le terme simplificateur de harkis ou de forces supplétives.

Mais vous, anciens harkis, vous avez été bien plus que des supplétifs. Vous avez rendu des services nombreux et indispensables aux armes de la France.

Vous aviez pour mission d'assurer la sécurité de points stratégiques, de villages et d'espaces disputés parfois très étendus. Vous participiez à des opérations militaires et mainteniez un contact avec la population. Votre rôle était partout nécessaire.

De 1954 à 1962, vous avez servi aux côtés des armées françaises. Certains d'entre vous ont combattu lors du second conflit mondial pour la liberté et pour la victoire de notre pays. Vous étiez à l'image de la diversité de l'Algérie.

Je veux à cette occasion saluer le rôle tenu par des femmes, elles ont été infirmières et même combattantes parfois.

Dans ce temps de déchirures où les deux rives de la Méditerranée ont pris des chemins divergents, vous avez porté nos armes et servi sous notre drapeau.

Vous étiez des combattants et vous êtes reçus comme tels aujourd'hui dans cette prestigieuse cour d'honneur des Invalides.

Monsieur BENZAIA, vous vous êtes engagé en août 1958 et avez servi au sein de la harka 702 du 2<sup>ème</sup> escadron du 12<sup>ème</sup> régiment de chasseurs d'Afrique. Combattant calme et courageux, vous vous êtes distingué par votre allant au combat et par votre profond désir de servir. Vous avez été cité à l'ordre de votre régiment en décembre 1961. Vous avez ensuite poursuivi votre service en qualité d'auxiliaire de gendarmerie. Pour cet engagement exemplaire, vous venez d'être décoré de la médaille militaire.

Votre parcours fait écho au chemin suivi par tous vos frères d'armes.

Ce chemin est une part de l'histoire de France, celui d'un destin français singulier. Mais cette histoire est aussi ponctuée de mots durs, de mots qui interpellent : abandon, exactions, déracinement, exclusion... C'est aussi pour cela que cette histoire ne doit être ni tue ni oubliée.

C'est une histoire qui doit se regarder avec vérité et responsabilité.

\*

Hommage, vérité et responsabilité sont les mots qui définissent cette journée nationale, instaurée par le Président Jacques Chirac en 2003.

Chaque 25 septembre, la Nation rend un hommage solennel aux anciens harkis et aux autres membres des formations supplétives qui ont combattu pour la France au cours de la guerre d'Algérie. En vous honorant, nous saluons votre combat et nous rappelons aussi qu'après le 19 mars 1962, la France n'a pas été au rendez-vous de la confiance placée en elle.

Aux heures fatidiques, la France a abandonné ses propres soldats et leurs familles. Ceux-là même qui lui avaient fait confiance, ceux qui s'étaient placés sous sa protection, ceux qui l'avaient choisie et qui l'avaient servie. Et pour ceux restés en Algérie, ce fut – bien souvent – l'horreur des représailles.

Pour ceux qui parvinrent à éviter les exactions, ce fut le déchirement et l'exil. Tous durent quitter une terre aimée, une terre qui était la leur et celle de leurs ancêtres, une terre où ils avaient construit leur vie et forgé des espérances.

Débarquant dans l'inconnu, certaines familles n'avaient alors jamais franchi l'horizon de leur village algérien, ils ont découvert une République qui ne leur tendait pas les bras. Ces familles meurtries, ces soldats abasourdis, ces enfants déboussolés, connurent le déracinement, la précarité et une relégation dans des camps de transit ou des hameaux de forestage. Ils espéraient la fraternité de la République, ils ont été confrontés à l'oubli ou à l'hostilité.

Tout dans nos valeurs républicaines, dans nos traditions, refuse le communautarisme, l'enfermement social et la mise à l'écart. Pourtant à cette époque, dans la précipitation et la confusion de la sortie de guerre, le Gouvernement français a fait le choix de l'isolement, de la séparation et de l'enclavement.

Depuis plusieurs années, la France, par la voix de ses plus hautes autorités, Présidents de la République et Premiers ministres, a reconnu avoir manqué à son devoir de protection et d'accueil. Cette reconnaissance, nous la renouvelons aujourd'hui.

Conscient des souffrances et de ses conséquences, notre pays a cheminé sur la voie de la réparation et de la solidarité. Pour cela, l'Etat a mis en place des dispositifs spécifiques qu'il continue à renforcer et poursuit résolument le travail de mémoire.

\*

Ainsi, j'ai souhaité que l'on puisse avancer sur de nombreux sujets qui touchent à la solidarité, à la reconnaissance et à la transmission mémorielle.

Comme vous le savez, nous avons pérennisé des mesures financières et nous avons amélioré certains dispositifs destinés aux anciens harkis et à leurs veuves.

En 2019, à la demande du Président de la République, un dispositif d'aide et de solidarité à destination des enfants d'ancien harkis a été créé. Il fonctionne et il monte en puissance. Récemment, nous en avons élargi et facilité l'accès. Ces aides permettent de répondre à des besoins concrets, à des projets de vie, à des projets entrepreneuriaux. J'aurai dans quelques semaines, l'occasion de rencontrer un bénéficiaire et de constater la réussite de son projet.

Nous souhaitons que l'histoire des harkis, ainsi que celle de leurs enfants, soit mieux connue, mieux reconnue et davantage transmise. C'est pour cela que nous poursuivons les actions de mémoire.

Fin 2020 et durant toute l'année 2021, l'exposition sur l'engagement militaire des harkis, créé au fort de Vincennes, sera itinérante et rayonnera sur l'ensemble du territoire.

C'est aussi dans cet objectif qu'avec l'ONAC-VG et les associations du monde combattant, nous favorisons les rencontres entre des témoins et des jeunes. En racontant, en témoignant, en expliquant, chaque ancien supplétif et chaque enfant d'ancien harki peut faire vivre cette mémoire.

C'est pour consolider la transmission mémorielle que nous œuvrons à la valorisation des sites témoins de l'histoire des harkis par la création de stèles et de mémoriaux. A ce titre, comme je m'y était engagée, nous avons pérennisé le financement de la Maison d'Histoire et de Mémoire d'Ongles.

Le 19 octobre dernier, à Rivelsaltes, j'ai inauguré une stèle en hommage aux anciens harkis, aux épouses et aux enfants décédés dans ce camp.

Parce que ces anciens camps sont des symboles de la précarité des conditions d'accueil, parce que des Français n'y ont eu pas de sépulture digne, parce que nous ne voulons pas oublier les mémoires familiales et les drames intimes, un important travail est également mené à Saint-Maurice-l'Ardoise et dans le Larzac.

A Saint-Maurice, le lieu d'inhumation a été identifié. Nous devons désormais recenser tous les noms et aménager le site en réalisant une stèle et des outils de médiation.

Au Larzac, je souhaite inaugurer, dans les prochains mois, une stèle sur la commune de La Cavalerie.

Nous devons ensemble éviter l'oubli, nous devons rendre un nom et un prénom à ceux qui – dans la mort – en ont été privés.

Parce que les blessures sont toujours vives, le Président de la République souhaite que le travail de concertation et de réflexion se poursuive.

\*

Rien n'a été facile pour vous, anciens combattants harkis, pour vos familles et pour vos enfants.

En dépit de ces difficultés, il y a tant de vos enfants à servir notre pays, à lui apporter leurs talents, leurs richesses et leurs succès. Ils sont tant à faire notre fierté. Leurs réussites sont nombreuses.

Major Mohamed BENAZZEDINE, vous en êtes une illustration. Enfant de la banlieue rouennaise, fils d'un ancien harki et enfants de parents vous ayant transmis des valeurs précieuses, vous êtes un exemple de réussite par le mérite et par l'excellence de vos services. Gendarme, sous-officier digne de la plus grande confiance, militaire solide dans ses missions, reconnu pour vos compétences et votre état d'esprit exemplaire, élève méritant et brillant de l'école de la République, portant haut le sens du service de la Nation, vous avez mérité de recevoir la médaille militaire.

\*

Mesdames, Messieurs, la force d'une nation tient d'abord à son unité, à son histoire partagée, à la solidarité et à la fraternité de ses membres.

Les anciens harkis, leur famille, leurs enfants ont contribué et contribuent encore, par leur dévouement, leur courage et leurs réussites, à l'histoire, à l'identité et à la vitalité de la France.

Cinquante-huit ans après la fin de la Guerre d'Algérie, notre devoir c'est l'explication, notre chemin c'est la transmission auprès des jeunes générations. Faisons des vers de Messaoud GADI, la devise de votre destin français, de notre destin français :

*« Nous devons nous souvenir,  
nous soutenir, et avec l'encre du passé,  
sur une page oubliée,  
de l'Histoire de France,  
écrire notre espérance. »*

Vive la République !

Vive la France !